

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

16/03/2017

Dossier complet le :

29/03/2017

N° d'enregistrement :

2017-ARA-DP00431

1. Intitulé du projet

Projet de construction d'un entrepôt logistique sur la commune de Pusignan (69330).

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

LONGBOW

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Stephen DICKSON - Président

RCS / SIRET

4 0 9 | 9 8 9 | 5 5 5 | 0 0 0 4 3 |

Forme juridique

SA

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Rubrique n°1	a) Installation classée pour la protection de l'environnement soumise à autorisation (rubriques 1510, 1530, 1532, 2662 et 2663).
Rubrique n°39	Surface de plancher de 33 800 m ² environ et dont le terrain assiette est d'une superficie de 72 070 m ² environ.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Projet de construction d'un entrepôt avec dépôt d'un permis de construire pour un bâtiment de 33 800 m² environ. Un dossier d'autorisation au titre des ICPE sera déposé conjointement. A ce stade d'avancement du dossier, l'utilisateur de l'entrepôt n'est pas encore défini. Afin de couvrir les futurs besoins du ou des utilisateurs, le dossier est déposé pour les rubriques 1510, 1530, 1532, 2662 et 2663 à autorisation et les rubriques 1511, 2911, 2925 et 4802 à déclaration. La construction du bâtiment s'accompagnera de l'aménagement des voiries, bassins, aires de manoeuvre et espaces paysagers sur le terrain. Le terrain étant actuellement vierge de construction, il n'est pas prévu de travaux de démolition.

4.2 Objectifs du projet

La réalisation de ce projet a pour objectif de créer une offre immobilière à usage d'entrepôt, qui sera commercialisée auprès d'une ou plusieurs entreprises utilisatrices pour sa logistique.

Le projet fait également partie intégrante du développement de la Zone d'Activités de SyntexParc.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

les travaux auront une durée d'environ 10 mois et seront réalisés par des entreprises spécialisées dans ce type de construction. Les procédés constructifs généraux pour l'entrepôt (structure principale, murs coupe-feu, ossature secondaire, couvertures, façades, menuiseries, portes, etc) seront de type courants et essentiellement préfabriqués en usine avant d'être livrés et posés sur le site.

Les bureaux et locaux annexes seront réalisés en structures traditionnelles (béton ou métal) et intégreront les obligations réglementaires sur leur stabilité au feu et sur la réglementation thermique.

Les travaux de VRD et génie civil (infrastructure) seront eux aussi de type courants.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le bâtiment sera utilisé comme entrepôt de stockage, les produits seront stockés en racks ou en masse. Des zones de quais permettront de réceptionner/expédier les produits.

La nature des produits stockés dépendra du ou des futurs clients du site. La gamme de ces marchandises est cependant bien ciblée sur les produits manufacturés de l'industrie ou de la grande distribution.

Un trafic d'environ 100 à 150 poids lourds par jour sera généré par la plate-forme en fonction de la nature des activités projetées.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à :

- permis de construire,
- autorisation au regard de la réglementation ICPE.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface de plancher	environ 33 800 m ²
Surface du terrain	environ 72 070 m ²
Surface d'espaces verts	environ 17 390 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Pôle logistique ZAC SyntexParc
Rue Hélène Boucher
69 330 Pusignan

Coordonnées géographiques¹

Long. 5° 5' 8" E Lat. 45° 45' 38" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Point d'arrivée :

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF la plus proche est située à 700 mètres au Sud du projet. Il s'agit de la ZNIEFF de type I "Prairies de l'aéroport de Lyon Saint Exupéry".
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Plan de prévention du bruit 2015-2018 dans la métropole de Lyon et département du Rhône. Approuvé le 3 novembre 2015.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site projet n'est pas inscrit dans les périmètres de protection des captages d'Azieu à Genas.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Plusieurs zones Natura 2000 sont situées au Nord mais sont éloignées à plus de 5 km du site.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Absence de prélèvements directs dans le milieu naturel. L'alimentation en eau du projet se fera par le réseau public d'alimentation en eau potable (consommation sanitaire uniquement).
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'objectif est de travailler en autonomie sur le site avec déblais/remblais des graves sableuses et réalisation d'emprunts pour ne rien évacuer du site. Le callage altimétrique du bâtiment se fera lors de la phase conception avant dépôt du PC et tiendra compte de cette problématique pour limiter les déblais /remblais et aussi prendre en compte les caractéristique du sol et du sous-sol.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'objectif est de travailler en autonomie sur le site avec déblais/remblais des graves sableuses et réalisation d'emprunts pour ne rien évacuer du site. Le callage altimétrique du bâtiment se fera lors de la phase conception avant dépôt du PC et tiendra compte de cette problématique pour limiter les déblais /remblais et aussi prendre en compte les caractéristique du sol et du sous-sol.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le terrain est essentiellement constitué de zones agricoles. Toutefois, des espèces à faibles enjeux sont susceptibles d'être trouvées sur le site, notamment dans les haies périphériques (lézards des murailles, passereaux, lapins de garenne). Des mesures d'évitement seront prises afin de limiter les impacts sur la biodiversité (choix de la période de démarrage des travaux, création d'espaces verts, conservation de haies etc).
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	L'activité de logistique n'est pas susceptible de générer des risques sanitaires. Pas d'impacts également en phase chantier.
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site va générer un flux de poids-lourds pour son activité de logistique estimé à environ 100 à 150 PL/jour. Le site est à proximité immédiate de l'autoroute A432, il n'y a pas d'habitations à proximité immédiate (les plus proches sont à environ 400 mètres).
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le bruit sera lié au trafic des camions autour du site. Le bruit en phase chantier sera limité à quelques engins de travaux. Selon les besoins des futurs locataires, des groupes froids pourront être implantés et être source de bruit. Le site est à proximité immédiate de l'autoroute A432, il n'y a pas d'habitations à proximité immédiate (les plus proches sont à environ 400 mètres).

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Émissions lumineuses uniquement dues aux éclairages extérieurs des axes de circulation nécessaires pour garantir la sécurité des employés (éclairage de type lampadaire dirigé vers le sol).</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Rejets de gaz de combustion de la chaudière à gaz. La chaufferie sera entretenue conformément à la réglementation en vigueur.</p> <p>Rejets de polluants liés au trafic de véhicules.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Rejets des eaux usées dans le réseau public d'assainissement.</p> <p>Les eaux pluviales de toiture seront infiltrées conformément au dossier Loi sur l'eau de la ZAC.</p> <p>Les eaux pluviales de voiries seront traitées préalablement par un séparateur d'hydrocarbures avant rejet au réseau communal. (Débit de fuite de 5l/s/ha)</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Pas d'eaux industrielles sur le site.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Production de déchets non dangereux, principalement des déchets d'emballages (cartons, bois, plastiques ...).</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Les projets existants à proximité (communes limitrophes) ont été recherchés via le site de la DREAL Rhône-Alpes. Deux projets ont été référencés, un projet de substitution partielle des prélèvements agricoles collectifs d'une nappe sur les communes de JONAGE, MEYZIEU et GENAS (juin 2016) et une demande d'autorisation de régularisation ICPE, activité de fabrication d'étuis d'emballages en carton, découpe et impression à MEYZIEU (mars 2015). Ces projets sont situés à plus de 5 km du site Longbow.

A proximité du futur site (environ 200 mètres à l'est), un entrepôt exploité par BUT a été créé récemment. Il est séparé du terrain du projet Longbow par l'A432 situé à cet endroit en remblais d'environ 5 à 6m. Ces deux projets font partie de l'aménagement de la ZAC de Syntex Parc. Les effets sont susceptibles d'être cumulés en termes de trafic de véhicules à l'intérieur de la ZAC dont les voiries ont été dimensionnées pour cela, bruit et rejets à l'atmosphère essentiellement. Les effets de la future parcelle Longbow restent toutefois limités.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les incidences susceptibles d'être générées par le projet sont très limitées au vue de l'étude réalisée au 6.1. En effet, cela concerne essentiellement le bruit et les émissions polluantes dues au trafic de poids-lourds.

Les habitations les plus proches sont éloignées et la zone d'implantation est une zone d'activité à proximité immédiate de l'autoroute. Ainsi, les effets de la futur plate-forme en termes de bruit et émissions seront minimes par rapport à l'autoroute A432 à fort trafic.

En ce qui concerne les autres thématiques :

- les déchets générés seront évacués vers les filières adaptées ;
- l'ensemble des eaux susceptibles d'être polluées seront traitées ou récupérées ;
- les rejets atmosphériques seront limités, la chaudière mise en place fera l'objet de contrôles périodiques ;
- les activités ne généreront pas d'impact sur le sol ;
- un soin particulier est apporté à l'intégration dans la paysage en collaboration avec un paysagiste.

Le projet sera certifié BREEAM qui vise à réduire les impacts sur l'environnement : réduction des consommations en énergie et en eau, performance thermique de l'enveloppe du bâtiment, qualité architecturale et paysagère du projet, confort d'utilisation des espaces de travail et mise en valeur de la biodiversité.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard du formulaire rempli mettant en avant l'absence de sensibilité environnementale, il n'apparaît pas nécessaire que le projet fasse l'objet d'une étude d'impact.

De plus, un dossier d'autorisation au titre des ICPE est réalisé conjointement au projet.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ; <input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ; <input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ; <input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ; <input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ; <input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. <input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Pusignan

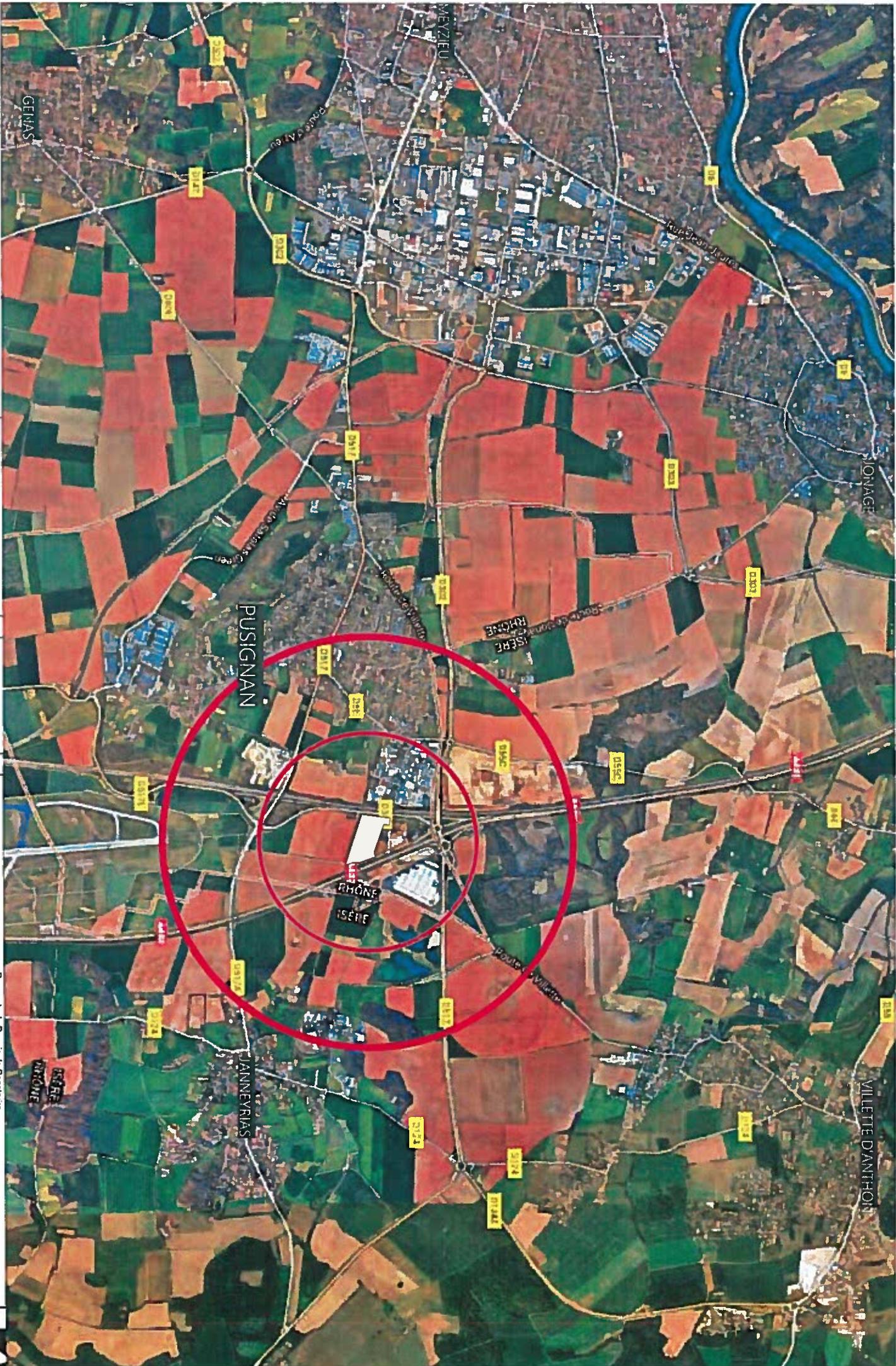
le,

14/03/2017

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus



Plan de Situation 2

DATE 08/03/2017 | ÉCH1/25000'

Demande de Permis de Construire
Projet d'un parc d'activités - Pusignan - 69330

11656

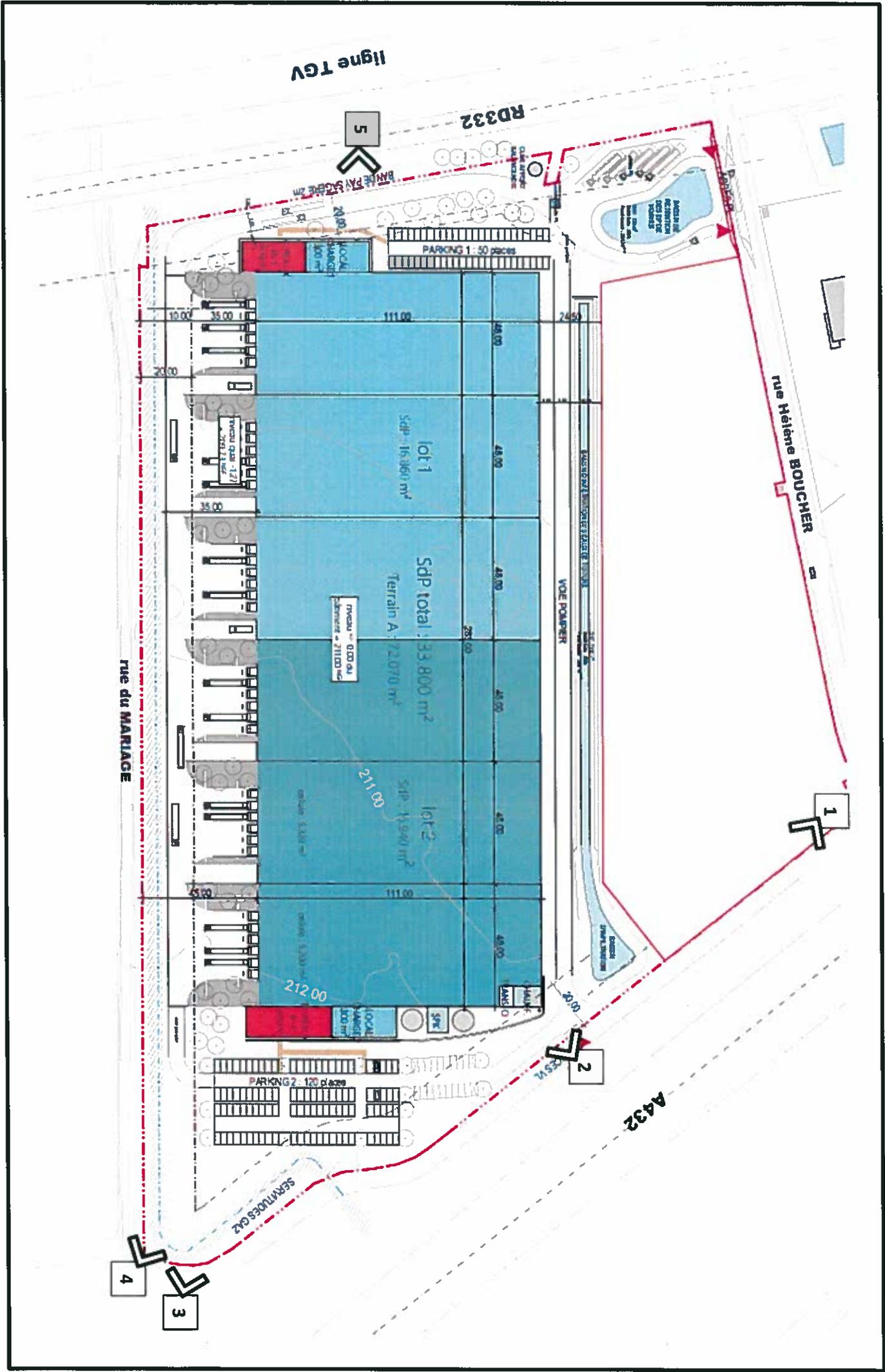


Photo 1 (28/02/2017)



Photo 2 (28/02/2017)



Photo 3 (28/02/2017)

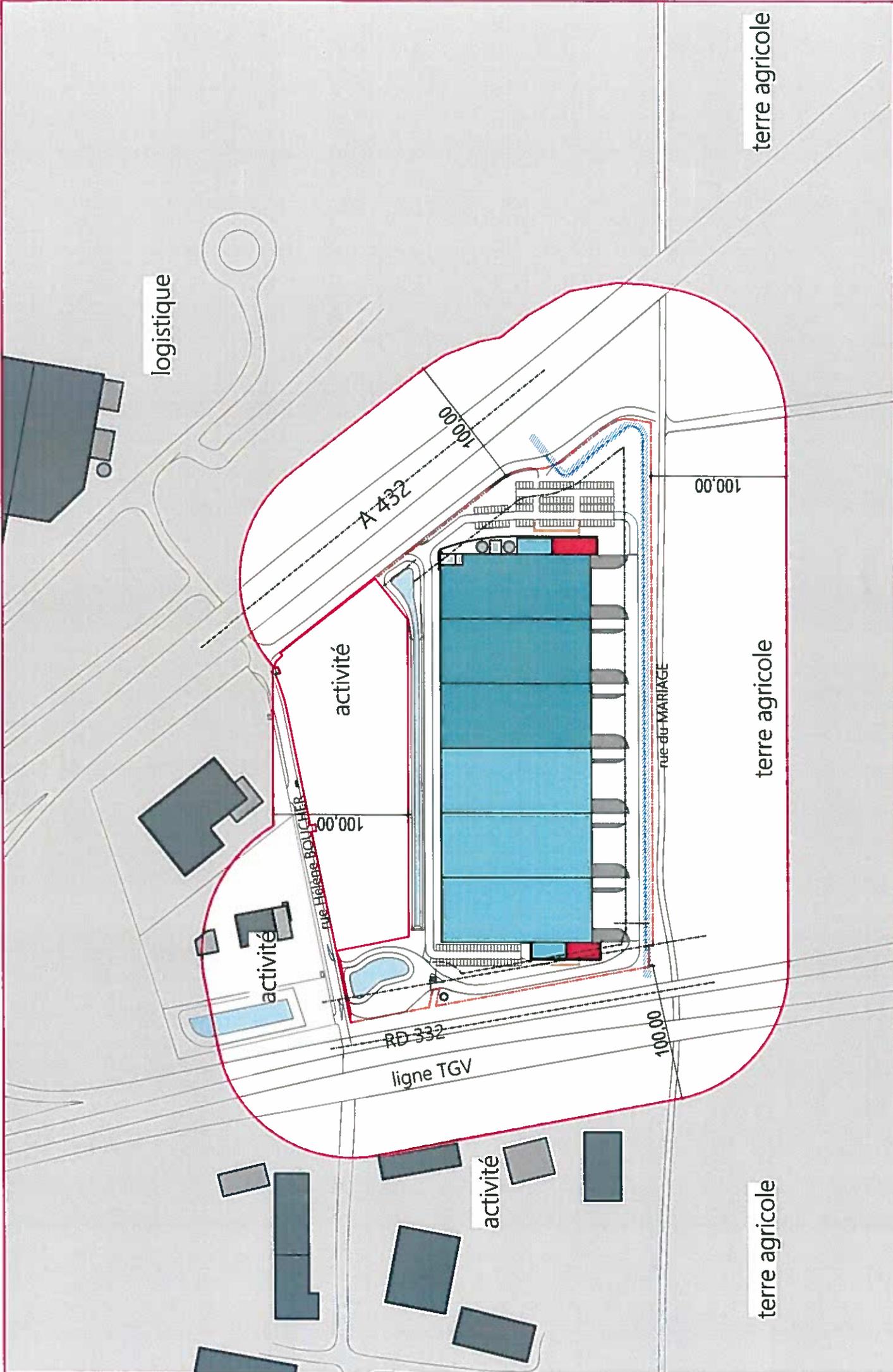


Photo 4 (28/02/2017)



Photo 5 (28/02/2017)





logistique

activité

activité

activité

terre agricole

terre agricole

terre agricole

A 432

rue HALÈRE-BOUCHER

rue du MARIAGE

RD 332

ligne TGV

100,00

100,00

100,00

100,00



11656

Demande de Permis de Construire
Projet d'un parc d'activités - Pusignan - 69330

DATE 08/03/2017 | ECH 1/2500* |

Plan des Abords



longbow

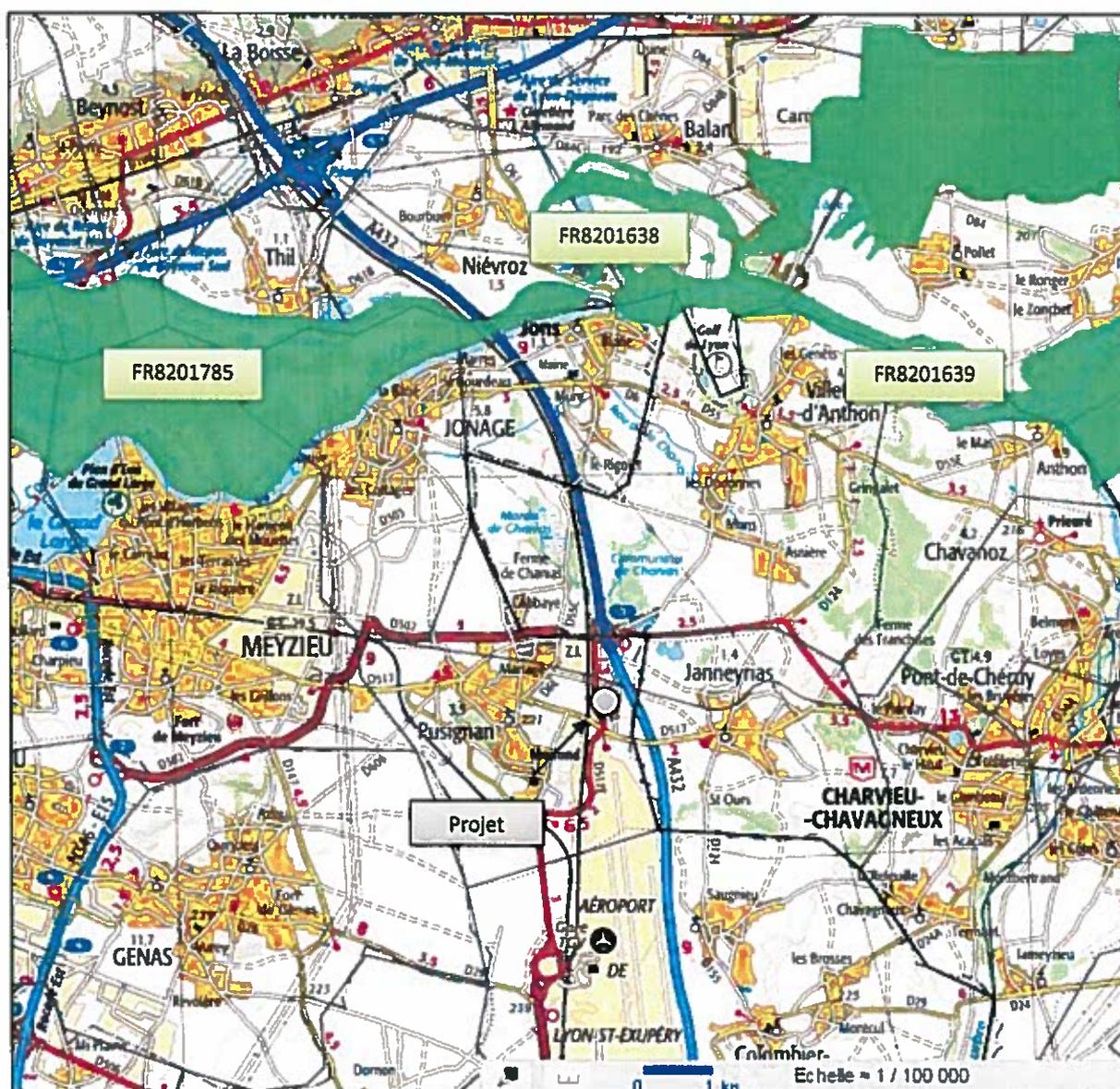


Natura 2000

La commune de Pusignan n'est pas concernée par une zone Natura 2000. La zone Natura la plus proche est la suivante :

N° de la NATURA 2000	Nom	Surface	Localisation
FR8201639	Steppes de la Valbonne	1 122 ha	A 6,2 km au Nord du site
FR8201638	Milieux alluviaux et aquatiques du fleuve Rhône, de Jons à Anthon	384 ha	A 5,4 km au Nord du site
FR8201785	Pelouses, milieux alluviaux et aquatiques de l'île de Miribel-Jonage	2 849 ha	A 5,5 km au Nord du site

(Source : DREAL Rhône-Alpes)



Le site d'implantation du projet n'est pas situé au sein d'une zone Natura 2000.